

PERIAL Asset Management, acteur engagé et spécialiste de l'immobilier, a lancé en juillet 2009 la **SCPI PFO₂** sur la base d'une conviction profonde : pour s'inscrire dans la durée et faire émerger une nouvelle **valeur partagée et durable**, l'immobilier d'entreprise doit non seulement se conformer aux exigences légales applicables mais également **anticiper** l'évolution des normes environnementales pour les transformer en opportunités de création de valeur.

La **stratégie d'acquisition et de gestion** des immeubles intègre ainsi la performance énergétique, anticipe l'évolution des réglementations environnementales et vise à répondre aux attentes des locataires en matière de confort, d'usages et de maîtrise des charges.

Pour chacun des immeubles du patrimoine, un plan d'action sur mesure est défini en fonction des enjeux économiques et environnementaux ainsi que des usages. Celui-ci s'appuie sur l'ensemble des leviers d'amélioration à notre disposition :

- Qualité intrinsèque du bâtiment et de ses systèmes ;
- Régulation et gestion ;
- Usage du bâtiment.

Il s'agit en effet de consommer mieux, moins et autrement.

Notre engagement s'exprime concrètement par des objectifs quantitatifs pour chacun des immeubles de bureaux du périmètre :

- - **40% de la consommation d'énergie primaire de référence ou l'atteinte d'un seuil de performance maximal de 200 kWhEP/m².an**
- - **30% de la consommation d'eau de référence ou l'atteinte d'un seuil de performance maximal de 45 litres par jour et par personne.**

Les données extra-financières, dont les indicateurs de performance énergétique du patrimoine sous gestion, sont suivies, revues et communiquées annuellement au sein du rapport de gestion de la SCPI.

Le Manuel Énergie précise le périmètre ainsi que le domaine d'application de cette politique.

Conscients de notre rôle et de nos responsabilités auprès des parties prenantes, gestionnaires et locataires, nous portons également un engagement de sensibilisation et d'accompagnement:

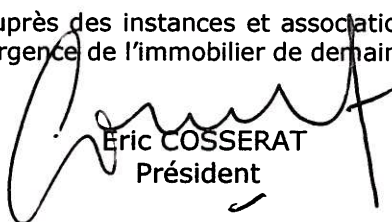
- Au confort / qualité de l'air ;
- Au tri des déchets ;
- A la bonne gestion/utilisation des immeubles.

Inscrits dans l'ADN et l'histoire du groupe PERIAL, ces engagements, vecteurs d'innovation, sont initiés, soutenus et promus par l'équipe de Direction.

L'ensemble des collaborateurs et partenaires du groupe sont parties prenantes à la mise en œuvre de cette démarche visant l'amélioration continue des performances des immeubles du patrimoine. Une équipe développement durable a été structurée pour répondre à ces enjeux.

Le gérant du fond est le garant du respect et de l'application de la politique énergétique et environnementale.

Enfin, par notre implication auprès des instances et associations professionnelles nous souhaitons en outre être acteurs de l'émergence de l'immobilier de demain.



Eric COSSERAT
Président

